

Une histoire d'aqueduc : Montpellier-Barcelone

« *Donne lui tout de même à boire* » lui dit mon père »
(Victor Hugo. *La Légende des siècles*, XLIX, IV.)

Prolégomènes

Automne 94... Ramon VAZQUEZ, Ingénieur des Ponts et Chaussées de Barcelone, rencontré au début des années 80, à la faveur des Conférences Internationales d'Hydrologie Urbaine, prit langue avec moi pour me dire: « *La région de Catalogne souhaiterait entrer en contact avec la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc (BRL) pour exposer un projet de transfert de l'eau du Rhône à Barcelone* » !.... J'appris par la suite qu'il s'agissait d'un « vieux » projet, évoqué en 1967, lors d'une réunion d'ingénieurs espagnols. J'obtins un rendez-vous avec Jean-Louis BLANC, Directeur de BRL depuis peu. C'est ainsi qu'en novembre 1994, Ramon VASQUEZ et moi avons été reçus par Jean-Louis BLANC. Ramon VASQUEZ exposa, en français, les problèmes en eau de la région de Barcelone, indiquant que les aménageurs locaux pensaient qu'un transfert d'eau du Rhône pourrait résoudre tous ces problèmes. Jean-Louis BLANC écoutait sans manifester l'intérêt auquel on aurait pu s'attendre, face à un projet dont l'ampleur pouvait multiplier par 3 ou 4 le chiffre d'affaires de la Compagnie...

Trois ans plus tard, j'appris que notre visite avait fait plus d'effet que nous ne le pensions. La petite histoire veut qu'après notre départ, Jean-Louis BLANC ait appelé Francis IMBERT, alors spécialiste du Génie Civil à la Compagnie, et qu'il lui ait demandé de voir si le projet était techniquement possible. Après étude rapide ce dernier conclut « *C'est possible et cela devrait coûter entre 5 et 6 milliards de francs* »... Quoiqu'agronome de formation, Jean-Louis BLANC n'était pas (pas encore) un expert en matière d'eau. Il était avant tout un gestionnaire dont le rôle était de consolider les activités de BRL qui traversait, à l'époque, quelques turbulences. Il avait sans doute été sensible aux aspects économiques potentiels du projet et voulait en savoir davantage. Les arguments de son technicien durent le convaincre et c'est ainsi que commença l'aventure du « *tuyau* »...

Le 28 février 1995, un accord fut signé entre BRL et la Junta d'Aigues (service technique de gestion de la ressource en eau du gouvernement régional catalan)

pour l'étude de faisabilité d'un transfert de l'eau du Rhône jusqu'à Barcelone. L'aqueduc projeté devait être en mesure d'acheminer un débit pouvant atteindre 15 m³/s par une conduite enterrée d'environ 3 m de diamètre. Un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) fut constitué pour l'étude du projet et sa présentation aux autorités espagnoles, françaises et de l'Union Européenne. Les premières études de faisabilité démarrèrent à cette époque.

Le Comité Scientifique

Jean-Louis BLANC, soucieux de mettre en valeur l'image de BRL au plan régional, proposa de créer un Comité Scientifique (CS) pour l'étude de l'aqueduc Montpllier-Barcelone.

La réunion de constitution du CS se tint à BRL le 27 octobre 1997. Elle comptait alors 13 experts dans les domaines de l'eau et de l'environnement, choisis par BRL, et représentant une gamme étendue de compétences allant des sciences humaines et sociales à l'ingénierie et aux sciences de l'eau. Le CS s'enrichit bientôt de 5 nouveaux membres qui participèrent à la seconde réunion du 22 décembre 1997. En décembre 97, également, fut créée la Société pour l'Étude et la Promotion de l'Aqueduc Languedoc-Roussillon-Catalogne (SEPA LRC), filiale de BRL, à laquelle adhèrent les principales entreprises françaises de l'eau et des travaux publics. La création du CS suivait de peu la résolution du 14 octobre 1997 du Conseil d'État donnant un avis favorable sur le caractère d'utilité publique que pourrait revêtir le projet. Deux autres décisions officielles, en 1998, vinrent renforcer l'intérêt suscité par cet équipement : l'aqueduc fut ainsi reconnu « ouvrage d'intérêt européen » par le Parlement européen, dans sa résolution du 28 janvier 1998. Il fut également inscrit, en décembre 1998, au programme européen Intereg IIC. La Commission du Débat Public (Loi Barnier) fut également saisie.

Jean Louis BLANC avait bien fait les choses et sans doute profité de ses « réseaux » pour rassembler une quinzaine de personnes dites « de très haut niveau ». Sa composition stable (à la fin 99) était la suivante :

- ANTOINE Serge, Président d'Honneur du Comité 21, spécialiste en aménagement et développement durable,
- BENBLIDIA Mohamed, Président de l'Institut Méditerranéen de l'Eau, ancien Directeur de l'eau de l'Algérie,
- BONTOUX Jean, Professeur à la Faculté de Pharmacie de Montpellier, membre du Conseil Supérieur d'Hygiène de France, spécialiste des relations « environnement-santé publique »,
- BRAVARD Jean-Paul, Professeur de Géographie à l'Université de la Sorbonne, spécialiste en potamologie,
- BRUCK Stevan, Professeur, Consultant de l'UNESCO, spécialiste de la gestion des bassins versants transfrontaliers,

- CHASTAN Bernard, Ingénieur en Chef du GREF, spécialiste en hydraulique fluviale,
- DRAIN MOTHRE Michel, Directeur de Recherche Emérite du CNRS, spécialiste des conflits de l'eau en Espagne,
- GEORGY Guy, Ambassadeur de France, Président de la Maison de l'Amérique Latine, spécialiste des relations internationales et du développement économique dans le bassin méditerranéen,
- GUILBOT Alain, chargé de la Valorisation de la Recherche et des Relations Industrielles de l'Université Montpellier 2,
- LEFROU Claude, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, membre du Conseil Général des Ponts et Chaussées, spécialiste de la gestion intégrée des ressources en eau,
- LONG Marceau, Président de l'Institut de la Gestion Déléguée, Vice-président honoraire du Conseil d'État, spécialiste en droit public français,
- MARGAT Jean, Conseiller auprès du « Plan Bleu », expert hydrogéologue, spécialiste de la gestion des ressources en eau dans le bassin méditerranéen,
- MESNY Michel, Ingénieur Général du GREF, Vice-président de la Société Hydrotechnique de France, spécialiste des utilisations agricoles de l'eau
- POCHAT Rémi, Ingénieur en Chef du GREF, Directeur scientifique du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, spécialiste en eau et environnement
- PONT Didier, Chargé de Recherche au CNRS, spécialiste du transport solide dans le cours aval du Rhône.

Je fus, quant à moi, désigné comme Président du CS par ses membres lors de la première réunion le 27 octobre 1997.

À sa création, le CS comptait également parmi ses membres Bernard BARRAQUE, Directeur de Recherche du CNRS au Laboratoire « Techniques, Territoires et Sociétés » de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, expert en financement des politiques publiques en Europe, notamment en matière d'adduction d'eau potable et d'assainissement des agglomérations, qui quittera le CS en raison de désaccord sur les besoins exprimés par les catalans, position également partagée par Michel DRAIN (qui continua cependant à siéger au CS jusqu'à la fin de 99).

La mission du CS était de donner des avis sur tous les aspects du projet, notamment sur ses impacts environnementaux et socioéconomiques, de même que sur le contenu et la qualité des études d'ores et déjà réalisées et sur celles qui devraient être engagées pour la poursuite du projet. Les membres du CS y siégeaient à titre personnel et ne représentaient pas les organismes dont ils

étaient issus. Fut ainsi mis à la disposition du CS l'ensemble des études réalisées par BRL et la Generalitat de Catalunya.. Un premier travail consista à prendre connaissance de ces nombreux documents. Un second fut consacré à l'analyse des questions soulevées par le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse dans sa délibération du 4 juillet 1997 relative au projet, et à la formulation et la hiérarchisation des études destinées à répondre à ces questions.

Dans un premier temps, le CS pris connaissance de la demande formulée par les Catalans, en recevant, le 6 février 1998 les représentants d'Aigües Ter Llobregat (ATLL) et en visitant les structures de cette entreprise les 16 et 17 avril 1998 à Barcelone. Le CS put ainsi juger des sérieux problèmes de qualité des certaines des ressources utilisées dans la région de Barcelone et notamment des eaux du Llobregat dont les teneurs en sel étaient très au-delà des limites admises pour des eaux potables. Lors de cette visite, Bernard BARRAQUE se montra plutôt agressif à l'égard de nos hôtes, mettant en doute les estimations de leurs besoins. Il démissionna quelque temps après du CS, invoquant, entre autres, « son incompétence en matière de questions techniques »...

À partir de juillet 1998, le CS concentra ses activités sur les études à mener sur la partie française du projet, un homologue catalan ayant été créé le 6 juillet 1998 à la demande d'ATLL. Pour chaque étude envisagée, le CS procéda à la rédaction des cahiers des charges, lança la consultation de bureaux d'études nationaux connus pour leurs compétences particulières et constitua des groupes de suivi des études. Le CS analysa, le 2 décembre 1998, les propositions reçues et définit un calendrier de suivi de leurs réalisations. Six études furent ainsi initialement lancées :

- RMC 1 : Étude des étiages du Rhône,
- RMC 3 : Impact d'un prélèvement supplémentaire sur la qualité des eaux des canaux de BRL,
- RMC 4 : Besoins et demandes en eau dans les secteurs français traversés par l'aqueduc,
- RMC5 : Possibilités de soutien d'étiage et de substitution de ressources le long de l'aqueduc,
- RMC7 : Remontée éventuelle du biseau salé lors d'étiages sévères du Rhône,

- RMC8 : Incidence d'un prélèvement supplémentaire sur le transport solide dans le Rhône et le canal de prise de la station Aristide Dumont.

Deux autres études envisagées furent différées. Elles concernaient :

- RMC2 : Nature des garanties sur la maîtrise des débits et volumes transités vers la Catalogne. Cette étude dépendant des montages juridiques devait être réalisée dans le cadre du GEIE.
- RMC6 : intitulée « Influence du projet sur les grandes infrastructures hydrauliques de la région Languedoc-Roussillon » ; le CS a considéré qu'elle concernait essentiellement le Comité de Bassin RMC au titre de sa politique et de ses réalisations (investissements) passées.

Les lettres de commande furent envoyées le 14 décembre 1998. Une dernière étude (RMC9) fut réalisée en janvier 2001 et concernait l'impact éventuel de l'aqueduc enterré sur les aquifères traversés.

L'année 1999

L'année 99 correspondit aux activités majeures du CS, qu'il s'agisse de suivi des études engagées, de production des résultats ou de communication autour du projet. Les résultats intermédiaires furent présentés au CS les 29 et 30 avril et les résultats finaux le 10 juin. Sans entrer dans les détails de ces résultats (exposés dans une note « *Projet franco-espagnol d'aqueduc Languedoc-Roussillon-Catalogne – Rapport du CS* », 10 juillet 1999, 11p., BRL Nîmes), on peut les résumer aux observations suivantes :

- Toutes les études montrent qu'un prélèvement de 15 m³/s dans le Rhône n'aurait que des impacts marginaux généralement très inférieurs aux incertitudes de mesure des paramètres analysés (débits, transport solide, qualité des eaux, etc...)
- Compte tenu des options retenues, l'aqueduc n'aurait qu'un impact très réduit tant sur les paysages (restauration après travaux) que sur les sols traversés (profondeur d'enterrement 4 m), non plus que sur les nappes traversées (confirmation par l'étude de 2001)
- Les études entreprises constituent un apport très significatif à la connaissance scientifique des phénomènes analysés et représentent une contribution de portée générale pouvant alimenter des réflexions menées par ailleurs.

- Dans sa traversée du territoire français, l'ouvrage pourrait jouer un rôle important de sécurisation des ressources existantes, voire de soulagement de ressources locales menacées ou surexploitées.
- Sans négliger les contraintes de réalisation, les travaux n'ont rien de « pharaoniques » et la faisabilité du projet est parfaitement réaliste.

Outre l'énoncé de ces résultats, le CS proposa un certain nombre de recommandations, notamment après sa rencontre, le 5 juillet 1999, à Perpignan, avec son homologue catalan qui avait remis son rapport à ATLL le 4 mai 1999 (« *Rapport du Comité Scientifique catalan* » 7 p., mai 99, SEPA LRC). Ainsi, après avoir étudié diverses options concernant les économies d'eau en Catalogne, la réutilisation des eaux usées, les transferts d'eau du Sègre ou de l'Ebre, le CS Catalan estimait « *qu'il sera nécessaire d'effectuer des apports extérieurs à court terme* » et que, dans ce cas, « **le transfert de l'eau du Rhône est préférable à celui de l'Ebre** ».

Les recommandations

À l'issue de cet ensemble d'études et de sa réunion avec son homologue catalan, le CS proposa, également, un certain nombre de recommandations, parmi lesquelles :

- L'analyse du projet au travers des critères d'évaluation du Professeur W. COX (Virginia Tech, USA) sur les transferts d'eau inter bassins, analyse confiée au Professeur S. BRUCK, membre du CS.
- L'analyse du projet au regard du développement durable selon la grille d'évaluation proposée par S. ANTOINE, membre du CS ;
- La comparaison du projet aux autres transferts internationaux existants au regard de leurs aspects positifs et négatifs, en s'appuyant sur les travaux de l'atelier sur les transferts d'eau inter bassins, tenu à l'UNESCO les 26 et 27 avril 1999 et auquel la SEPA LRC et le CS avaient participé.
- La valorisation des résultats acquis qui présentent un intérêt au-delà du seul projet d'aqueduc.
- La nécessité, face aux incertitudes constatées, d'une étude sur les prélèvements et consommations dans le bassin du Rhône et sur les prospectives à long terme dans l'ensemble de ce bassin.

Les avis et recommandation du CS furent repris et commentés par les médias nationaux et internationaux au cours des mois de juin et juillet 1999 et présentés à diverses occasions :

- 17 juin 1999, salon HYDROTOP, Marseille
- 21 Juin, présentation au Président du Comité de Bassin RMC
- 28 juin, conférence de presse à la Maison de l'Amérique Latine, à Paris à l'initiative de l'Ambassadeur G. GEORGI, membre du CS

Jean-Louis BLANC quitta la direction de BRL à l'été 99 pour créer la division Ressources en eau du groupe Suez. C'est dans ce cadre qu'il imagina, en 2000, une structure comparable au CS, le « Water Resource Advisory Committee » (WRAC), auquel il me demanda de prendre part. Jean-Pierre BRUNEL (également ancien élève de l'ENA) lui succéda. Je le rencontrai le 1^{er} octobre 1999. Lors de notre entrevue, il confirma son souhait de voir se poursuivre l'activité du CS, et donna son accord pour la publication de ses travaux (Rapport du 10 juillet revu et complété le 4 novembre 1999). Il indiqua que la seconde étape des activités du CS devait être une analyse des grandes questions qui pourraient être soulevées à l'occasion de la procédure du Débat Public, si le projet devait aller plus avant. Fut également évoqué le projet de Directive Européenne s'opposant aux transferts d'eau inter bassins...

L'activité du CS en 2000 et 2001 fut quelque peu ralentie, le projet d'aqueduc faisant essentiellement l'objet de discussions politiques en France mais surtout en Espagne. En effet, à l'automne 2000, l'Espagne produisit un projet de Plan National Hydrologique (PNH) qui inscrivait le transfert de l'eau du Rhône au nombre des solutions pour l'alimentation de la Catalogne. Francis IMBERT et moi allâmes présenter le projet à Bruxelles auprès de la Commission Européenne... la veille de la démission en bloc des membres de cette Commission (alors présidée par Edith CRESSON) !

Les controverses

En prenant de la consistance, le projet s'exposait fatalement aux controverses en Espagne comme en France, mais également au niveau européen, s'agissant d'un équipement susceptible de recevoir des fonds interrégionaux.

En France, la polémique fut relativement réduite et assez confidentielle. Au sein du CS, Michel DRAIN considérait que la Catalogne pouvait résoudre localement ses problèmes à condition de revoir ses rendements à l'irrigation, déplorables selon lui, et proposait d'utiliser le barrage de Rialb en cours

d'achèvement (capacité de 400 millions de m³, inauguré en février 2000) pour alimenter Barcelone. Cette option, également proposée par certains catalans, souleva de vigoureuses protestations de la part des utilisateurs de l'eau du barrage qui avaient d'ores et déjà acquis des droits d'usage. Selon Michel DRAIN, la réalisation de l'aqueduc ruinerait les efforts pour conduire une politique de gestion intégrée des ressources en eau en Catalogne et serait, en quelque sorte, une prime au gaspillage de l'eau agricole en Espagne. Une mission d'étude dans le sud de l'Espagne de Michel MESNY, membre du CS, montra que les commentaires de Michel DRAIN devaient être tempérés quelque peu.

De même, au printemps 99, Bernard BARRAQUE, associé à quelques experts européens, réalisa-t-il une étude sur le projet d'aqueduc, qui reçut le soutien financier de la Direction de l'Eau. L'existence de cette étude qui remettait en question le projet, incita le Sénateur Alain JOURNET, Président du Conseil Général du Gard à interpellier le Premier Ministre sur la question. Lionel Jospin répondit, le 4 août 1999, précisant : « ... ***je tiens à vous préciser que les déclarations faites par cet expert français ne reflètent en aucune manière la position du gouvernement sur ce sujet*** ». De même, le 22 juillet 1999, le Sénateur Marcel VIDAL, Conseiller Général de l'Hérault, demanda l'avis du Gouvernement sur le projet. Dominique VOYNET, Ministre de l'Aménagement et de l'Environnement, lui répondit le 17 août, indiquant : « ***Le projet nécessite un accord entre l'Espagne et la France... La réalité des besoins en eau de cette agglomération et surtout la possibilité de les satisfaire par une gestion plus économe fait actuellement débat*** ». Le premier point avait été signalé dès les premières réunions du CS par Marceau LONG. Quant au second, la Ministre faisait sans nul doute référence au fameux rapport BARRAQUE. Je demandais communication de ce rapport au Directeur de l'Eau, Pierre ROUSSEL, le 8 novembre 1999 qui le transmit à la SEPA LRC le 11... Le rapport adressé aux membres du CS fut discuté lors de la séance du 16 février 2000. Il apparaissait que ce document relevait d'une position assez partisane de certains milieux européens opposés aux transferts d'eau en Europe. Si Bernard BARRAQUE avait pu s'adjoindre le concours de quelques experts catalans (dont Josep VERGES, économiste connu pour ses positions très « libérales »...) il avait confié à Michel DRAIN le soin de rédiger la partie consacrée aux usages de l'eau en Espagne, les experts locaux s'étant, semble-t-il « défilés »...

Du côté des politiques locaux, les avis semblaient partagés. Alain JAMET (FN) et Gilbert MILLET (PC) y étaient opposés au nom de la défense du patrimoine « national » (oubliant, sans doute, que le Rhône vient de Suisse...). Gérard SAUMADE, puis André VEZINHET soutenait le projet, Georges FRECHE, non, peut-être parce qu'il était vanté par son vieil ennemi politique Jacques BLANC, alors Président de la région Languedoc-Roussillon. François

DELACROIX m'adressa ses vœux en 99 avec la formule « *Non au tuyau !* ». Je lui fis remarquer, en réponse, que cette position aurait sûrement surpris MENDES-FRANCE, dont il fut le dernier secrétaire, et dont le dernier acte politique aurait été la création de la Compagnie d'Aménagement du Bas-Rhône-Languedoc... Les associations d'agriculteurs du Roussillon étaient contre, craignant que l'eau, après avoir franchi les Pyrénées, ne revienne en France sous forme de fruits et légumes. En réalité, indépendamment du coût de l'eau condamnant son usage agricole (de l'ordre de 4 F/m³ à l'époque), le volume souhaité par Barcelone devait représenter moins de 1% de la consommation de l'eau agricole en Espagne, c'est-à-dire bien moins que les incertitudes d'évaluation de cette consommation. Par ailleurs, les volumes d'eau « virtuelle » importés d'Espagne en France, et associés aux échanges commerciaux, étaient infiniment plus importants que ce transfert direct.

Au sein du CS catalan, le biologiste Narcis PRAT était très réservé, indiquant que si l'on décidait de réaliser l'aqueduc, on risquait de ne jamais faire de gestion intégrée de l'eau en Catalogne. Le Président du Comité, l'hydrogéologue Jesus CARRERA qui, en juillet 99, estimait que l'aqueduc serait nécessaire, déclara, le 14 février 2000 qu'il ne fallait pas le faire avant d'avoir mis en œuvre toutes les autres alternatives permettant de trouver des solutions locales.

Du côté politique, la situation était très complexe et suivait le jeu des combinaisons électorales du moment. Le Président de la Généralité de Catalogne, Jordi PUJOL, était favorable au transfert et le confirma dans une lettre du 23 octobre 2000 au Président de BRL. Il fit, également, une demande en ce sens, le 30 novembre 2000, au Ministre espagnol de l'Environnement. La solution du Rhône était présentée comme un moyen de soulager l'Ebre, fleuve déjà très sollicité, et dont les perspectives de prélèvement supplémentaire du PNH avaient déclenché, le 8 octobre, une énorme manifestation de 300.000 personnes à Saragosse ! Le 9 février 2001, le PNH prévoyait un transfert de 190 millions de m³ d'eau de l'Ebre vers la Catalogne et le projet d'aqueduc LRC semblait repoussé à une date ultérieure. Finalement, le Premier Ministre espagnol, le 6 avril 2001, « enterrait » le « tuyau » en indiquant : « ***L'approvisionnement en eau*** (de l'Espagne) ***ne peut pas dépendre d'un autre pays*** »... Fin du premier acte...

Et maintenant

Aujourd'hui, pour résoudre ses déficits chroniques en eau, la ville de Barcelone va avoir recours à la désalinisation, une solution ne s'inscrivant pas vraiment dans le « développement durable » et jugée coûteuse dix ans plus tôt. La première usine devrait voir le jour en 2009. Les transferts d'eau prévus dans le

PNH ont été suspendus par le nouveau gouvernement socialiste. Les problèmes demeurent. C'est maintenant les régions de Valence et, plus au sud, de Murcie qui s'inquiètent face aux impacts des futurs changements climatiques et qui auraient du recevoir d'importantes dotations de l'Ebre. J'ai été contacté, en janvier 2009, par la fondation « Agua y Progreso de la Comunidad Valenciana », pour donner un avis sur « l'idée » d'un transfert d'eau du Rhône de 1 milliard de m³ par an (plus de deux fois le projet initial) vers Valence, les promoteurs de l'idée envisageant de faire transiter le débit par l'Ebre, via le Sègre !... BARRAQUE va pouvoir se lancer dans un nouveau rapport à BORLOO !

Épilogue

L'histoire du transfert de l'eau du Rhône vers l'ouest, commencé à la fin du 19^{ème} siècle avec Aristide DUMONT, n'est pas interrompue pour autant. Bernard BARRAQUE, toujours un peu provocateur, proposait, dans son rapport d'envoyer plutôt l'eau du Rhône vers la région Midi-Pyrénées en franchissant le seuil de Naurouze, lieu de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée. Michel DRAIN aurait là matière à étudier les modes de consommation de l'eau des agriculteurs dans cette région... La région Languedoc-Roussillon, en 2006, avec son projet « Aqua 2020 » a relancé le projet de transfert, vers Narbonne, des eaux de BRL, arrêtées à Maugio. En 2008, Georges FRECHE, Président de la région Languedoc-Roussillon, a repris l'idée d'une amenée d'eau à Barcelone. Mais malgré ses déclarations, les Espagnols font toujours la sourde oreille et le projet d'aqueduc LRC est en sommeil. Les risques de pénurie sont cependant toujours présents, mais il est un peu tard pour « pousser » le projet. La politique de l'Europe a changé, ses directives sur l'eau sont plus sévères, la France n'est pas un très bon élève malgré sa nouvelle Loi sur l'eau de 2006, et l'Espagne n'est plus éligible pour les fonds communautaires d'investissement. À moins que la crise ne frappe plus durement l'ouest que l'est... Il n'est d'ailleurs pas évident que ce soit la solution du « tuyau » qui soit un jour retenue. Déjà, en avril 99, Paul VIGNET proposait de réaliser une flottille d'« hydraliers » pour transporter l'eau écopée dans l'embouchure du Rhône vers les rives du sud de la Méditerranée, et cela pour un coût à terme, selon lui, de 1F/m³ et un débit total de 100 m³/s ! Le transport de l'eau par bateau vers l'Espagne a déjà eu lieu mais à des coûts 50 à 60 fois plus élevés, en raison de son caractère occasionnel. Des projets plus ou moins réalistes voient ainsi le jour de temps en temps mais arrivent rarement au stade de réalisation « durable ». Quoi qu'il en soit, le Rhône sera bientôt la dernière grande ressource d'eau douce du bassin méditerranéen, à moins que l'Espagne et l'Italie n'abandonnent leurs prélèvements dans l'Ebre et le Pô ! Les conclusions actuelles sur les conséquences du changement climatique s'accordent à imaginer

une réduction des précipitations dans le bassin méditerranéen conduisant à des déficits d'écoulement qui pourraient atteindre 20%. Quelle sera la politique agricole européenne en matière d'eau lorsque les effets du changement seront sensibles ? Les politiques d'aménagement sont changeantes face aux nécessités et l'on devrait, un jour ou l'autre, reparler du Rhône...

J'aurais plaisir à voir en lieu et temps.

Prof. Michel Desbordes

mars 2009